

Allocution d'ouverture de la Phase 2 du Procureur en chef

Merci M. le Commissaire. Bonjour à tous.

Le précédent témoignage termine la première phase de nos travaux pour placer convenablement les fondations de l'enquête et nous introduire à l'ensemble du dossier.

Je profite de l'occasion pour effectuer ici un bref résumé de cette phase. Le Vérificateur général du Québec par intérim est tout d'abord venu présenter le rapport réalisé sur l'audit du programme CASA qui a mené à la création de la présente Commission d'enquête. On a ensuite entendu les représentants de l'Autorité des marchés publics qui ont expliqué les principaux jalons du processus contractuel réalisé par la Société, ce qui est au cœur, encore une fois, de nos travaux.

Trois experts en provenance de l'École nationale d'administration publique ont brossé à grands traits le cadre administratif des règles de gestion dans lequel évoluent ces acteurs gouvernementaux. Un avocat spécialisé dans les contrats publics a exposé à son tour les règles contractuelles généralement applicables en pareille matière.

Pour mieux connaître comment ces acteurs principaux gouvernementaux qui ont été impliqués évoluent, nous avons entendu

- la Société de l'assurance automobile du Québec,
- le ministère des Transports et de la mobilité durable,
- le Secrétariat du Conseil du trésor,
- le ministère des Finances,
- le ministère de la Cybersécurité et du Numérique,
- le ministère du Conseil exécutif.

Nous avons pu constater que le contrat que vous aurez à analyser est substantiel, à l'image du projet CASA et que sa conception, sa conclusion et sa réalisation s'étirent sur plusieurs années. D'ailleurs, les décisions récentes de l'Autorité des marchés publics de suspendre l'exécution de certains contrats de la SAAQ, qui depuis ont été interrompus, nous rappellent que ceux-ci sont toujours en cours. Autrement dit, la situation demeure encore évolutive à ce jour.

Comme les travaux de la Commission sont tributaires des faits sous enquête, il va sans dire que nos travaux demeurent aussi évolutifs. Sept semaines seulement après la création de cette Commission, notre équipe abat un boulot considérable, tel qu'en font foi les quelques informations suivantes :

- Nos enquêteurs ont rencontré près d'une cinquantaine de témoins de faits;
- Nos avocats et procureurs ont procédé à l'interrogatoire de 15 témoins lors des audiences publiques débutées le 28 avril dernier;
- Nous avons transmis plus de 20 citations à comparaître ou demandes de production de documents,
- Nous avons recueilli plus de 10 000 fichiers documentaires individuels à ce jour, et nous demeurons toujours dans l'attente de plusieurs autres milliers de documents non encore reçus. À cela s'ajouteront éventuellement plusieurs milliers de courriels.

Bref, le train de la Commission est donc bien sur les rails. Cependant, malgré toute l'énergie et le dévouement dont fait preuve notre équipe, il lui reste encore un bon bout de chemin à parcourir avant d'arriver en station. Afin de faciliter notre compréhension et celle du public, à qui l'on doit une sincère recherche de la vérité, nous avons séparé le dossier chronologiquement en plusieurs phases.

Chacune de ces phases constituera en soi un bloc d'audiences. La première de ces phases que nous venons de compléter à l'instant est:

1. Introduction et présentation des acteurs;
2. Le conseil d'administration: grandes orientations, rétroaction et gestion, dont la première partie sera cette semaine;
3. La genèse du dossier: le plan de pérennité, la sélection d'un PGI, la préparation et publication des documents d'appels d'offres et le dialogue compétitif (2010-2017);
4. Les contrats (2017);
5. Début de l'exécution (2017-2020);
6. La "Transaction" (Sept. 2020);
7. Exécution post-Transaction (2020-2023);
8. La mise en service de SAAQclic (Févr. 2023);
9. Conséquences de la mise en service et les suites (2023-2025);
10. Facturation et aspects financiers du projet CASA;

11. La direction interne du projet CASA;
12. La reddition de comptes du projet CASA aux divers échelons hiérarchiques et politiques.

Une fois ces douze blocs complétés, viendra la troisième phase de nos travaux avec les Témoignages et mémoires d'experts en vue de vos recommandations.

Cette liste par blocs nous servira de feuille de route d'ici la fin des audiences de la Commission. Cela dit, bien que nous ayons l'intention, voire l'ambition, de préserver une présentation chronologique autant que faire se peut, il est possible que nous soyons dans l'obligation de sauter d'un bloc à un autre, le tout afin de respecter le bref échéancier qui nous a été confié dans notre décret constitutif.

À tout événement, à chaque changement de bloc, nous référerons à la liste que je viens de vous exposer pour mieux vous situer dans le temps. Ceci clôt mes remarques préalables et nous enchaînerons sans plus tarder avec notre premier témoin de la phase 2, qui porte sur le second bloc du Conseil d'administration de la SAAQ, M. Guy Morneau, président du conseil d'administration de la Société du 8 mai 2013 au 19 janvier 2016.

Lue à Québec, le 13 mai 2025 par le procureur en chef, Me Simon Tremblay